

N° 111  
Mai 2023

# GUER

magazine

DOSSIER

## L'Europe à Guer

**Vie  
municipale**  
Budget  
p.6

**Culture**  
Nouveauté  
de l'été  
p.9

**Association**  
Seligneur  
p.19

Édito ..... 02

**Infos Pratiques** ..... 03

- À la découverte du parcours Sport - Santé
- Correspondance

**Vie Municipale** ..... 04

- Délibérations
- Retour en images
- Budget
- Démocratie participative

**Jeunesse** ..... 08

- CME
- Dispositif savoir rouler à vélo

**Culture** ..... 09

- La voie verte au fil de l'eau (nouveau de l'été)

**Urbanisme** ..... 10

- Guichet numérique
- Permis de Construire

**Environnement** ..... 11

- Préservons l'eau !
- Concours maisons fleuries

**Social** ..... 12

- La banque alimentaire

DOSSIER  
L'Europe à Guer ..... 13

**Économie** ..... 16

- Nouveautés commerciales

**Patrimoine** ..... 18

- Hommage à Jean Blécon

**Associations** ..... 19

- Des mains d'artistes
- Le sel'guier

**AMSCC** ..... 20

- Les cordées de la réussite

**État-civil** ..... 21

**De l'Oust à Brocéliande  
Communauté** ..... 22

**Mémo** ..... 23

**Agenda** ..... 24

## Chères Guéroises, chers Guérois,

A l'heure du vote du budget et dans le contexte actuel, une attitude à la fois prudente et dynamique doit être retenue :

- Prudente, sans recours à de la fiscalité supplémentaire (hormis l'augmentation des bases fiscales décidées par l'Etat) les charges de fonctionnement doivent être maîtrisées (coût de l'énergie, inflation, augmentation des taux d'intérêt) pour maintenir, comme c'est le cas, des finances saines (cf page 6 de ce magazine).
- Dynamique en poursuivant les programmes engagés tout en « limitant la casse » et en maîtrisant notre capacité de désendettement, à un niveau stable tout en recourant quand même à l'emprunt pour conserver notre capacité d'autofinancement, et stabiliser notre niveau de recettes. Notre ratio d'endettement est conforme aux références des communes de même strate que la nôtre.

Les grands chantiers se poursuivent. **1<sup>er</sup> chantier** : après la réalisation du stade de football en matière synthétique, **les travaux de la salle de sports** vont être engagés sur la base d'un prix plafond arrêté à 2,5 millions HT, nous obligeant (au regard de la dérive inflationniste en cours) à décaler dans le temps les autres investissements prévus sur le site de St-Gurval. **2<sup>e</sup> chantier** : La **3<sup>ème</sup> tranche de travaux du PA du Val Coric** est en cours d'étude mais avec du retard sur le calendrier, car les services de l'Etat nous obligent à réaliser une étude d'impact environnementale (faune, flore) sur les 4 saisons de l'année, alors qu'une étude avait déjà été réalisée sur la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches il y a 10 ans et selon moi valide, mais à priori à réactualiser. Il est en effet obligatoire de s'y soumettre au nom du respect des normes toujours de plus en plus contraignantes et qui parfois frisent la dérision (Protection des Grenouilles Rousses), mais le respect de cette procédure est indispensable pour obtenir le permis d'aménagement même si cela génère du retard dans l'installation d'entreprises en attente et créatrices d'activité et d'emploi ! Enfin, le **3<sup>ème</sup> grand chantier** concerne l'habitat, au travers de la mission confiée à un cabinet d'aménagement pour la **réalisation de deux lotissements**, comptabilisant au total 90 logements, rue Rencontre et quartier de la Croix Logée, en plus du programme de logements en cours de construction à l'arrière du Centre Culturel en partenariat avec Bretagne Sud Habitat.

À noter aussi des dépenses imprévues, avec la mise en sécurité nécessaire avant travaux de l'Église de St-Raoul qui présente une fragilité de sa structure. Des bonnes nouvelles aussi avec la mise en place de la ligne de bus BreizhGo Plélan-Guer-Redon (avec horaires décalés pour répondre aux déplacements liés au travail en équipe) sous l'égide de la Région et sous la coordination de la Communauté de Communes et en remplacement du GoBus. Cela permet la réalisation d'économies substantielles, la nouvelle desserte ne relevant plus d'un financement par le contribuable guérais mais s'appuyant sur une contribution des entreprises, des collectivités et de tout établissement de plus de 11 salariés. À cela s'ajoutent les travaux habituels de voirie, d'électrification publique, d'assainissement, etc, avec cette année des inscriptions particulières pour la réfection de la toiture à hauteur de 45 000 €, et l'inscription sur le budget de 50 000 € par an sur 4 ans pour la réhabilitation de la chapelle St-Nicolas, car il est aussi indispensable de protéger notre patrimoine. Un 2<sup>ème</sup> city stade va être réalisé à Guer-Bellevue à proximité de l'ancienne Poste, et la toiture du Foyer Restaurant va être refaite.

Nous pensons que ces orientations retenues correspondent aux attentes de nos concitoyens comme en attestent les résultats de l'enquête réalisée à l'initiative des membres du Conseil des Sages que je remercie pour leur implication, leurs suggestions et enquête de laquelle ressort la nécessité de renforcer la Police Municipale avec le recrutement d'un 2<sup>e</sup> policier (ce qui était déjà prévu) pour la prévention et la surveillance des écoles par exemple mais aussi pour sanctionner après avertissement nombre d'incivilités. Trois radars pédagogiques seront installés aussi en entrée de Ville pour sensibiliser au respect de la vitesse, et un matériel adapté sera installé sur les espaces publics afin d'obliger les propriétaires au respect des règles d'hygiène pour les animaux de compagnie.

Le travail ne manque pas et l'équipe municipale, les services municipaux sont, à mes côtés, à pied d'œuvre et je les remercie pour leur travail. Nous aurons l'occasion d'échanger sur la vie municipale avec chacune et chacun d'entre vous, enfin, avec ceux qui le souhaitent, à l'occasion d'une réunion bilan de mi-mandat que nous organisons dans le courant du mois de juin prochain et afin d'évaluer l'état d'avancement de notre programme électoral proposé en mars 2020.

Bien cordialement,

**Jean-Luc Bléher**

Maire  
Président de l'Oust  
à Brocéliande Communauté  
Guer – La Gacilly – Malestroit



## À la découverte du parcours Sport-Santé

**Le dispositif Sport - Santé a été mis en place en octobre 2021 par Pascal Paraire (médecin) et Emeline Ravard (coach Sport-Santé) accompagnés par Sabine Morin et Claire Danjou (kinésithérapeutes) via la Fédération des professionnels de santé du pays de Guer.**



Il a pour but d'améliorer la santé et la qualité de vie des patients souffrants de maladies chroniques, et en particulier cardiovasculaires, et/ou pour les patients sédentaires au travers d'une activité physique adaptée et ainsi recourir à l'activité physique adaptée comme médicament !

### Pour accéder au Sport-Santé :

- Une prescription du médecin traitant à l'activité physique adaptée est obligatoire.
- Les kinésithérapeutes, Sabine Morin (Guer) et Claire Danjou (Beignon) évaluent les limitations physiques des patients souhaitant participer à l'atelier Sport Santé.
- Des groupes sont constitués.
- Les patients effectuent 12 séances d'activité physique adaptée sur 3 mois, animées par Emeline Ravard Coach Sport Santé et les kinésithérapeutes.

Des tests pour évaluer l'amélioration des conditions physiques des patients sont effectués durant cette période.

### 2 sessions de 3 mois sont proposées par an.

À ce jour, 75 personnes ont déjà été accompagnées dans le cadre du parcours Sport-Santé.

*Les séances ont lieu :*

- les mardis à la salle la Gare à Guer de 13h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h et à la salle des sports de Beignon de 13h à 14h.
- et les jeudis à la salle des sports de Beignon de 10h30 à 11h30.



**Pour tout renseignement, contacter Emeline RAVARD :**  
ravardemeline@gmail.com.

# Délibérations

Les principales délibérations votées lors des derniers conseils municipaux sont répertoriées ci-dessous.

## Conseil Municipal 12/01/2023

### Cession de terrain à la société « Âges et Vie Habitat » - Rue des Cerisiers

*Le Conseil Municipal :*

- Autorise la société « Âges & Vie Habitat » à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle cadastrée ZM 421 portant sur le projet ci-dessus décrit (terrain à proximité du groupe scolaire Victor Schoëlcher), pour la construction de 18 logements (16 logements pour personnes âgées et 2 logements pour accompagnants).

### Projets 2023 - Demande de subvention à l'Etat

- La DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et le Département pour effectuer des **travaux de mise en sécurité de l'église Saint Raoul**.
- La DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour effectuer des travaux de rénovation de la toiture du foyer restaurant de la Résidence Autonomie (coût des travaux : 120 000 € TTC).

## Conseil Municipal 03/03/2023

### Urbanisation habitat secteurs de Vaux et Rue Rencontre - Choix du lauréat de l'appel à projet

*Le Conseil Municipal :*

- Désigne la société VIABILIS AMENAGEMENT située à St-Grégoire, comme lauréat de l'appel à projet.

### Débat d'Orientations Budgétaires 2023

## Conseil Municipal 07/04/2023

- **Vote du budget 2023**

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site

[www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr),

rubrique « Ma Ville

> Conseil municipal ».

# Le film 2022 de la Ville est en ligne !

« Guer, Ville et Nature – 2022 » a été réalisé par la société de production beignonnaise «Le Petit Remorqueur».

La thématique de ce film est le sport et ses nombreux acteurs de la commune. Le film est disponible sur la chaîne Youtube de la « Ville de Guer » et sur le site [www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr), rubrique « Actualités ».



# Retour en images...



**Cérémonie de remise du chèque  
du Téléthon**

Samedi 10 décembre 2022



**Cérémonie des vœux au personnel  
municipal**

Mardi 10 janvier 2023



**Cérémonie des vœux à la population**

Vendredi 13 janvier



**Inauguration de la place Annic Philouze  
à La Telhaie**

Samedi 11 février



**Construction d'un city stade  
esplanade de La Gare**

Janvier 2023

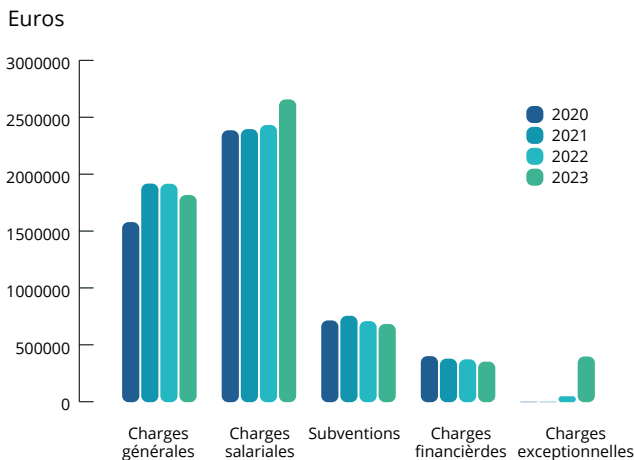
# Vote du budget 2023

Lors de la séance du conseil municipal du 7 avril, le budget 2023 de la ville a été voté. En voici les grandes lignes.

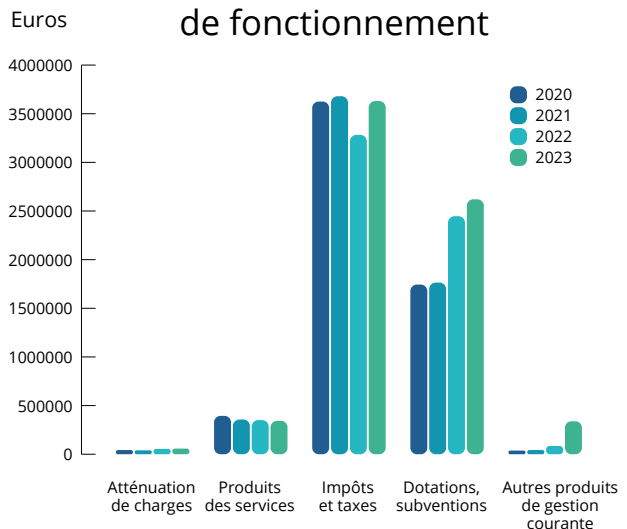
**Dans les dépenses de fonctionnement\***, le principal chapitre de dépenses est le 011, qui correspond aux **dépenses courantes** (fluides, contrats, abonnements,...) Ces dépenses avaient nettement baissé en 2020 (année COVID) après 2 années stables, elles baissent en 2023, du fait de l'arrêt du Go Bus au profit de la ligne Redon/Plélan le Grand à la charge de l'OBC et de la Région. **La masse salariale connaît une augmentation significative**, du fait de plusieurs remplacements (départ

en retraite du DST, congés maternité, renfort nécessaire au regard de l'évolution des missions - ex : titres d'identité....). Le chapitre 65 correspond aux **versements en faveur des associations**, il est **stable**, même si une augmentation des subventions au profit des associations guéroises a été décidée cette année. Le chapitre 66 correspond aux charges financières liées aux emprunts. Enfin, le chapitre 67 "**Dépenses exceptionnelles**" **marque une nette augmentation en 2023**, liée d'une part au problème de chauffage à l'Hôtel de ville, occasionnant de grosses dépenses afin de dépolluer au plus vite le site et d'autre part à la clôture du budget annexe « lotissement » des Camélias.

## \* Évolution des dépenses de fonctionnement



## \*\* Évolution des recettes de fonctionnement



**Concernant le chapitre des recettes\*\***, on note une certaine stabilité sur les chapitres 13 "Atténuations de charges" qui correspond aux remboursements de l'assurance de la collectivité en cas d'absence d'agents pour maladie, et en 70 "produits des services". En chapitre 73 "impôts et taxes" les années 2020/2021 sont stables, à partir de 2022, un changement majeur est opéré avec la disparition de la taxe d'habitation, celle-ci se trouvant alors compensée par une dotation de l'Etat (chapitre 74). **En 2023 on note une forte hausse, liée à la revalorisation des bases fiscales** décidée par le gouvernement, + 7,1 %, impactant à la hausse les recettes de la commune, même si les taux d'imposition décidés par le conseil municipal ont été maintenus à l'identique.

**La Capacité d'Autofinancement (CAF)** correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. **Celle-ci est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement**. Ainsi, en 2023, des travaux sur les édifices religieux, des aménagements de voiries, des travaux d'isolation sur les bâtiments communaux sont programmés. Le projet de complexe sportif verra le lancement d'études pour la construction de la halle sportive, le choix du cabinet d'architecte ayant été fait. **La conjoncture économique n'étant pas favorable, la réalisation des terrains de football sont, pour le moment, différés.**

# Guer en Fête 2023 : appel aux bénévoles !

**Afin de préparer cette nouvelle édition de Guer en Fête, la Ville de Guer a besoin de bonnes volontés et lance d'ores-et-déjà un appel.**

Le dispositif de sécurité mis en place les années passées est reconduit. Afin d'assurer la réussite de la manifestation, la participation de bénévoles est indispensable !

**Les bénévoles sont chargés de trois missions :**

- 1 la mise en œuvre du dispositif de sécurité,
- 2 le gardiennage des points amovibles
- 3 une surveillance sur le terrain.

Pour chaque mission et créneau, les bénévoles sont au nombre de 3 ou 4 personnes et un repas est offert par les organisateurs à chaque bénévole.

*Ainsi, 5 créneaux sont organisés :*

17 h 30 - 19 h 30	23 h 30 - 1 h 30
19 h 30 - 21 h 30	1 h 30 - 3 h 30.
21 h 30 - 23 h 30	



**Vous souhaitez participer à Guer en Fête en tant que bénévole ?**

Pour cela, merci de contacter le service Communication de la Ville :

☎ 02 97 22 57 21

@ communication@ville-guer.fr

Un grand merci aux volontaires !

## Démocratie participative : devenez acteur des projets locaux !

**Suite aux réponses collectées par le questionnaire du Conseil des Sages, ce dernier a initié plusieurs actions qui sont en cours de réalisation : installation de 3 radars pédagogiques permanents, installation de distributeurs de sacs à déjection canine et de poubelles, etc.**

### Budget participatif

Le budget participatif, est un processus de concertation et de participation citoyennes qui permet aux citoyens guérois de proposer puis de choisir au moyen d'un vote un projet d'intérêt collectif pour leur ville ou leur quartier, soumis à la décision du conseil municipal.

La démarche comprend plusieurs étapes dont la première, la collecte des idées et l'appel à projets, qui est ouverte mi-mai.

Pour plus d'informations et pour participer, rendez-vous sur le site **www.ville-guer**, rubrique « **Actualités** ».

On compte sur votre participation et vos idées : à vous de jouer !

**Contact** : service communication,

☎ 02 97 22 57 21 | @ communication@ville-guer.fr



# Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants

La semaine du 22 au 26 mai 2023, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de Guer auront à élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants.

L'installation du nouveau CME aura lieu le mercredi 21 juin à l'Hôtel de ville de Guer en présence des conseillers enfants sortants, des conseillers adultes et du Maire.



## Mise en place du dispositif « Savoir rouler à vélo »



Cette année, le service des sports de la Ville a mis en place le « Savoir Rouler à Vélo ». Ce dispositif national permet aux enfants des classes élémentaires de devenir plus autonomes à vélo

Cette formation encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville se découpe en trois blocs d'apprentissage visant à permettre aux enfants d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique.

Les éducateurs sportifs de la ville sont déjà intervenus au mois de novembre dans les classes de CE2 sur une semaine de pratique.

Les CM2 ont commencé en salle les séances de prévention routière début février. La partie pratique du Savoir Rouler s'est déroulée courant mars. L'examen final aura lieu début juin.

## À vos agendas :

L'édition 2023 " un après-midi au parc " aura lieu au prieuré Saint Étienne le **mercredi 28 juin 2023** de 14h à 17h. *La thématique sera dévoilée début juin.*

Les dates des « **Soirées sports** », présentant des activités sportives dispensées sur la commune, sont également connues. Elles se dérouleront cette année

**le jeudi 6 juillet et le jeudi 24 août**

Enfin, du 16 août au 10 septembre, le **Championnat du Monde Militaire de Rugby** se déroulera sur toute la Bretagne et Guer accueillera pour l'entraînement les participants.



# Nouveauté de l'été 2023 :

## La voie verte au fil de l'eau !

En juin, la médiathèque proposera une 4<sup>e</sup> balade ludique et patrimoniale à Guer. Ce nouveau parcours sera consacré à « la voie verte », à proximité de l'Aff et de l'Oyon, pour le plus grand plaisir des piétons, randonneurs, cyclistes et cavaliers.

Ce jeu permet d'apprendre, de comprendre et de découvrir le territoire autrement : plongé dans une narration, le visiteur devient un explorateur. Les visiteurs sont guidés par une mascotte, Huguette la chouette, qui leur fait découvrir la nature et le patrimoine de Guer : les ponts, les cours d'eau de l'Aff et l'Oyon, le passage à gué, le puit, la biodiversité (faune /flore), les 3 chapelles dont la plus ancienne chapelle du Morbihan, les maisons ex garde-barrière voie ferrée, et les animaux du territoire.

À la tombée de la nuit, Huguette la chouette a ses lieux favoris où elle a l'habitude de se rendre pour hululer. Elle apprécie Guer et sa voie verte : suivez-la et découvrez tous ses coins préférés. Cette aventure sera l'occasion de vous balader sur la voie verte à Guer, et d'observer des paysages et un milieu naturel préservés. Alors écoutez, observez et respirez la nature ! Parcourez le territoire d'étape en étape au gré des indices que vous découvrirez, via une carte interactive. Pour jouer, il n'y a pas d'âge : petits et grands s'amusez ensemble et vivent cette expérience ludique et interactive ! À la clé : des jeux, rebus, puzzle,



quizz et devinettes. Ce jeu de piste se réalise, en famille, entre amis, ou en solo, à pied, à vélo ou à cheval. Ce sera un voyage dans le temps et dans l'espace : votre carte aux trésors permettra de vous ancrer au présent et dans la mémoire du futur.

### À vous de jouer

Ce nouveau parcours sera inauguré fin juin, venez-le tester en avant-première et rencontrer la chouette. Il y aura 2 circuits : 5 km ou 9 km. Durée du parcours à pied : 1 h ou 2 h. Départ : Le début du parcours est à l'office du tourisme

- Pour accéder au parcours :*
- Téléchargez gratuitement l'application et choisissez votre promenade sur [baludik.fr](http://baludik.fr).
  - Embarquez vous dans l'aventure en consultant le flyer du parcours, qui est disponible à la médiathèque et à l'office du tourisme.

## À vos agendas :

### la folie des braderies, le samedi 13 mai !

Chaque année, le Centre Social et la Médiathèque organisent conjointement un temps fort au printemps. En 2023, ils sont rejoints par l'UGC, le Selfiguer et la Ville de Guer afin d'organiser une belle journée festive et familiale le samedi 13 mai de 10h à 17h.

**Au programme de cette journée :** déstockage de livres à la Médiathèque, puces couturières et loisirs créatifs, boutique des talents au Centre Culturel Le Belvédère, bourse aux livres dans le hall de la

Médiathèque, zone de gratuité place Gravedona Ed Uniti, vide-greniers pour les particuliers et braderie des commerçants de la rue Saint-Gurval à la rue du Four.

Mais ce n'est pas tout ! D'autres animations gratuites, pour petits et grands, sont prévues tout au long de la journée : un grand jeu de piste, avec à gagner, une Nintendo Switch et des bons d'achat ; une maquilleuse pour enfants et des petits tours à poney.

**13 mai :**  
**La folie des braderies**

# Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Depuis 1 an, De l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté ont mis en place un guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Il permet aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en se connectant sur le site dédié GNAU :

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pc/gnau/#/>  
ou [www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr),  
rubrique « Mon quotidien » Urbanisme

**DÉPOSEZ VOS DEMANDES  
D'AUTORISATION D'URBANISME  
EN LIGNE !**  
Particuliers & professionnels

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Les 6 étapes :



1

**Connectez-vous**

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pc/gnau/>



2

**1<sup>er</sup> connexion ?**

Créez votre compte.

**Déjà inscrit ?**

Connectez-vous à votre compte



3

**Choisissez le dossier à créer**

- Certificat d'urbanisme
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir



6

**Transmettez**

la demande en ligne

Votre demande est transmise à la mairie.

Vous recevrez un **Accusé d'Enregistrement Electronique**



5

**Complétez le formulaire**

**Cerfa** et joignez

les pièces nécessaires



4

Sélectionnez la **commune concernée** par le projet

- L'ajournement de vote, dossier peut être suivi depuis votre espace personnel
- Le dépôt du dossier au format papier, en mairie, reste possible.
- Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Service Autorisation du Droit des Sois  
38 Place de la Mairie - 56000 PLOËRMEL  
02 99 73 20 97 - [zabs@ploermelcommunaute.bzh](mailto:zabs@ploermelcommunaute.bzh)

**De l'Oust à Brocéliande**  
COMMUNAUTÉ  
18 rue de la Mairie - 56000 GUILFROU

## Permis de construire

**21 octobre** ▶

Christophe SOULAINÉ,  
22 rue Saint-Marc,  
extension d'une maison existante,  
à la même adresse

**31 octobre** ▶

Jean-Michel CLOTTEAUX,  
28 Cosnuel,  
construction d'un carport,  
à la même adresse

**10 novembre** ▶

Foncière Chabrières,  
24 rue Auguste Chabrières à Paris,  
réaménagement du commerce,  
rue de la Croix Logée

**15 novembre** ▶ Jérôme DANIEL,  
10 rue Pierre René Félix Dagorne  
à Quimper, changement  
de destination d'un bâtiment,  
2 Larmelais

**2 décembre** ▶ Michel PIHÉRY,  
23 rue de la Pavioitaie  
à Saint-Marcel, surélévation  
d'une partie de l'habitation  
et rénovation, 12 Le Val  
de la Rivière

**13 décembre** ▶ Mix Buffet,  
ZA du Val Coric, extension du site  
de production, à la même adresse

**16 décembre** ▶

SCI Herviaux Immo,  
16 avenue de l'Hippodrome,

extension des bureaux,  
à la même adresse

**27 décembre** ▶

Mourad MENDOUDJ,  
2 impasse de l'Iff  
à Montfort-sur-Meu,  
construction d'une maison  
d'habitation, Le Chêne

**24 février** ▶ Henri LECLERC,  
41 rue de Saint-Cyr, construction  
d'une maison individuelle,  
rue Anne de Bretagne,  
Lot 10, L'Orée du Bourg

**7 mars** ▶ Eric WESTER,

10 rue des Chênes,  
construction d'une véranda,  
à la même adresse

# L'été approche, préservons l'eau !

2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France selon Météo-France. Avec le réchauffement climatique, chacun d'entre nous doit s'adapter et adopter de nouvelles habitudes.

## Quels sont les bons gestes pour économiser l'eau ?

En période de sécheresse, soumis ou non à des mesures de restriction, professionnels et particuliers doivent maîtriser leur consommation d'eau. Les agriculteurs et les industriels sont notamment encouragés à réduire leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires, comme le recyclage des eaux de nettoyage. Chacun d'entre nous peut également maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau,

faire fonctionner les appareils de lavage à plein, collecter l'eau de pluie, etc.

Pour connaître les bons gestes pour économiser l'eau :



<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-lea>

## À vos plantations... le concours des maisons fleuries arrive !

### Passionnés de jardinage et des plantes ?!

**Ce concours est fait pour vous : n'hésitez plus, inscrivez-vous ! Chacun.e peut participer au concours local des maisons fleuries.**

Le jury est composé d'élus de Guer et d'autres communes de l'Oust à Brocéliande Communauté ainsi que des agents des espaces verts des services municipaux de la Ville. *Le thème du fleurissement cette année est la Science.*

## Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie avant le mardi 6 juin 2023

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Participe au concours 2023 des maisons fleuries de Guer dans la catégorie :

### 1<sup>re</sup> catégorie

#### Jardin de particuliers

1.1 - Le jardin d'agrément visible de l'espace public

- A. *Le jardin paysager* (association de différentes espèces)
- B. *Le jardin de fleurs* (petit jardin avec usage important de plantes saisonnières)

1.2 - L'éco-jardin visible en partie de l'espace public

- A. *L'éco-jardin paysager*
- B. *L'éco-jardin potager*

1.3 - Le jardin atypique visible de l'espace public

- Jardin minéral, zen, exotique, contemporain, etc.*

1.4 - Décor floral sur façade ou cour

- A. *Façade de maison*
- B. *Espace jardiné sur cour*

### 2<sup>e</sup> catégorie

#### Embellissement des logements sociaux

- 2.1 - Appartement en immeuble collectif HLM
- 2.2 - Maison individuelle avec jardinet

### 3<sup>e</sup> catégorie

#### Décor végétal sur l'espace public

- 3.1 - Décor végétal sur l'espace public réalisé par un particulier ou une association (immeuble fleuri ou ruelle fleurie, carrefour, etc.)

### 4<sup>e</sup> catégorie

#### Les jardins collectifs

- 4.1 - Jardins familiaux partagés
- 4.2 - Jardins pédagogiques (jardin d'écoles, de centre de loisirs, etc.)
- 4.3 - Jardins thérapeutiques ou jardin d'hôpital (EHPAD, foyer, etc.)

### 5<sup>e</sup> catégorie

#### Mise en valeur des infrastructures d'accueil touristique (hôtels, maisons d'hôtes, commerces, etc.)

- 5.1 - Hébergements (hôtels, maisons d'hôtes, etc.)
- 5.2 - Commerces

# La Banque Alimentaire : découverte de son fonctionnement

Les bénévoles de la section guéroise de la Banque Alimentaire œuvrent chaque jour pour aider celles et ceux qui en ont le plus besoin. Qu'ils soient remerciés pour cet engagement de solidarité et de fraternité.



Réception en l'honneur des bénévoles de la Banque Alimentaire à l'Hôtel de Ville le 3 mars dernier

## Qu'est-ce que la Banque Alimentaire ?

Les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent la nourriture pour aider les humains à se restaurer. Leur action est basée sur la gratuité, le don, le partage et le bénévolat.

## Comment est attribuée l'aide alimentaire ?

Pour bénéficier de l'aide alimentaire, l'utilisateur prend contact avec une assistante sociale ou avec le CCAS pour effectuer une demande. Pour constituer le dossier, le demandeur doit fournir une attestation de paiement de la CAF (Ø si la personne n'a aucun dossier CAF, elle ne peut pas prétendre au bénéfice d'un colis alimentaire, sauf si l'assistante sociale fait parvenir une attestation d'ouverture de droit au C.C.A.S) :

- Si QF (Quotient Familial) > 570 € aucun droit à un colis alimentaire (ou ouverture du droit par l'assistante sociale),
- Si QF < 570 € la famille ouvre le droit à un colis mensuel pendant 3 mois

## Quelle est l'organisation de la distribution mensuelle ?

La Banque Alimentaire de Vannes adresse par mail chaque mois au CCAS de Guer un tableau de proposition de denrées alimentaires. Il est renseigné par les bénévoles en charge de la gestion et de la distribution du stock alimentaire. Ce bon de commande dûment complété est retourné à la Banque Alimentaire départementale.

La récupération des denrées alimentaires a lieu le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois par les services techniques municipaux auprès de la Banque Alimentaire de Vannes et la distribution aux familles guéroises et communes du canton a lieu dès le jour même ou le lendemain.

Pour la commune de Guer, un avis de distribution est adressé chaque mois aux familles bénéficiaires guéroises pour qu'elles puissent récupérer leurs denrées alimentaires.

En ce qui concerne les autres communes du canton, un avis de distribution est adressé aux mairies mensuellement les invitant à récupérer les denrées alimentaires destinées à leurs bénéficiaires.

**En 2022,**



**768 colis** ont été remis  
aux bénéficiaires du canton.

## Des bénévoles au grand cœur

La Banque Alimentaire de Guer compte 15 bénévoles qui se mobilisent chaque mois. La Collecte Alimentaire Nationale rassemble 60 bénévoles qui interviennent une fois par an.

Afin de saluer le travail de tous ces bénévoles, la Ville de Guer organise chaque année une cérémonie de remerciements à l'Hôtel de Ville.



# ZOOM

## sur l'Europe à Guer

Institution importante pour la France, l'Europe est aussi présente au niveau local et notamment à Guer : semaine de l'Europe, échanges culturels, etc. De nombreuses actions sont mises en œuvre par les acteurs du territoire pour faire connaître l'Union Européenne, son fonctionnement, son rôle ainsi que les valeurs qu'elle défend, au cours de la semaine de l'Europe qui a lieu du 8 au 13 mai 2023.

### À vos agendas !

Réception d'une délégation  
de la commune de Gravedona  
Ed Uniti du 12 au 15 mai

(détails des animations page 3  
de ce dossier).

*du 12  
au 15 mai :*

**La semaine  
européenne**

# En quoi consiste l'Union Européenne ?

**L'Union Européenne (UE) est une association volontaire d'États européens qui se sont regroupés dans les domaines économique et politique, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social.**

Le processus d'unification européen a commencé dans l'après-guerre avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951), puis la Communauté économique européenne (1957). L'UE est régie par deux traités distincts : le traité sur l'Union européenne (TUE : traité de Maastricht, 1992) et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE : traité de Lisbonne, 2009). Elle existe juridiquement depuis le traité de Maastricht et constitue à ce jour une organisation unique.

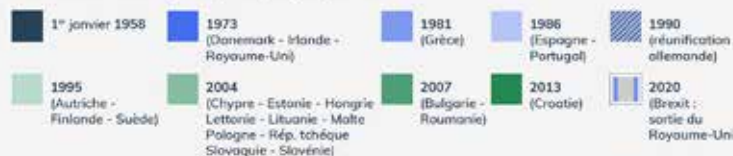
**L'UE compte 27 membres** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède. Sept États ont actuellement le statut d'État candidat : l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Turquie, la Serbie, l'Ukraine et la Moldavie.

## La construction européenne



### Année d'adhésion à l'Union européenne

\* Communauté économique européenne (CEE) jusqu'en 1993



Source : Europa.eu

© DILA 2021 | vie-publique.fr



## Présentation de la semaine de l'Europe

**La Journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans l'ensemble des États membres afin de rendre hommage à la date fondatrice que fût le 9 mai 1950.**

**Robert Schuman a présenté ce jour-là sa proposition relative à une organisation de l'Europe : la «déclaration Schuman» est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne.**

La semaine de l'Europe commence donc à cette date symbolique et a lieu cette année du 9 au 13 mai. De nombreuses actions avec une pluralité d'acteurs, tels que l'Université du Temps Libre de Guer et les établissements scolaires par exemple, sont organisées sur la période afin de faire connaître l'institution européenne.

## Programme de la semaine à Guer

Sur toute la période, un travail de sensibilisation au sein des différents établissements scolaires sur la semaine européenne et la déclaration Schuman du 9 mai 1950 sera réalisé. Par exemple, l'école primaire S<sup>te</sup> Jeanne d'Arc va travailler sur une exposition fournie par la maison de l'Europe de Rennes et les élèves vont apprendre un chant européen.

**Mardi  
9 mai**

- *Réflexion sur la gastronomie* dans les pays de l'UE au sein du collège St-Maurice
- *Préparation de recettes européennes et dégustation, projection du film* « Les petits lulus » par l'école S<sup>te</sup> Jeanne d'Arc

**Jeudi  
11 mai**

*Deux conférences* de 14h à 20h à la salle La Gare organisées par l'UTL et Parlons-en, en présence de jeunes de la maison de l'Europe de Rennes et de divers élus locaux et européens :

- « *La transition énergétique* », à deux voix, par Claude Encrenaz (métaux rares et énergies renouvelables) et Michel Le Coz (la relance du nucléaire), adhérents UTL de Lorient
- « *Le monde lusophone* » (qui parle portugais) par Jacques Isnard, adhérent UTL Guer

**Mer  
10 mai**

(journée de commémoration de la fin de l'esclavage) :

- *Atelier de lancement du concours d'affiche « écologie et enfants en Europe »* proposé par le Conseil Municipal des Enfants au Centre Culturel Le Belvédère de 14h15 à 17h15 et animé par un artiste illustrateur. Le concours est ouvert à tous les enfants de 9 à 13 ans : la participation peut être individuelle ou par classe. Les affiches sont à réaliser sur papier libre en format A3 ou A4. Elles doivent être déposées avant le vendredi 9 juin à l'Hôtel de Ville. Les résultats du concours seront annoncés le mardi 20 juin à 18h à la Médiathèque.
- *Dîner débats* (destiné aux cadres et élèves uniquement) animé par Nicole Gnesotto, vice-présidente de l'institut Delors, membre IHEDN et professeur au CNAM.

**Sam  
13 mai**

*Débat et cérémonie avec des élus du département* en présence des élus de L'Europe dont Marie-Pierre Vedrenne (vice-présidente du Parlement européen)

**Les animations grand public sont en entrée libre et gratuites.**

## Des animations européennes toute l'année



Accueil à l'Hôtel de Ville des élèves lors d'un échange France-Allemagne de la cité scolaire Brocéliande

### La Ville de Guer s'inscrit dans cette volonté européenne tout au long de l'année.

À destination des jeunes, les collèges et le lycée de Guer organisent régulièrement des échanges scolaires avec les établissements étrangers partenaires principalement européens. La cité scolaire Brocéliande propose également une section euro allemand et un programme Erasmus + aux élèves de son établissement.

Pour les plus grands, des échanges culturels européens sont également

possibles. La commune est jumelée, depuis 17 ans, avec la ville italienne de Gravedona Ed Uniti, en Lombardie. Le comité de jumelage organise notamment les venues des délégations voisines : la prochaine aura lieu du 12 au 15 mai. À cette occasion, une soirée est proposée le dimanche 14 mai à partir de 18h. Au programme : un spectacle d'art vivant qui mêle comédie, chansons, histoires et... cuisine ! Le spectacle « La Cuillère en bois » conte une histoire d'amitié qui dure depuis l'enfance, soit près de 70 ans ! A la fin, une dégustation du minestrone sera proposée à l'ensemble des participants.

**i**

### Infos pratiques

Entrée 12€ -  
gratuit pour les moins de 12 ans  
Ouvert à tous  
Spectacle suivi de la dégustation  
du minestrone

### Contact & inscription :

guer-gravedona@hotmail.fr  
mcbianchard@neuf.fr  
06 14 64 68 96

## Épices et Cie devient **L'Entreptes**

**Changement de nom et de propriétaire pour le restaurant situé 7 rue Saint-Thomas. Jean-Baptiste TOUZARD, gérant de L'Entreptes, vous accueille depuis le 30 janvier 2023.**

Natif de Campénéac, Jean-Baptiste TOUZARD, titulaire d'un bac pro hôtellerie, a travaillé dans ce secteur durant 10 ans sur Nantes avant de revenir en Bretagne en septembre 2020. A l'instar de ses parents commerçants qui ont tenu Le P'tit Paris à Gourhel, La Civette à Guer-Bellevue et le taxi BCG, Jean-Baptiste a toujours souhaité se mettre à son compte. Il a choisi Guer pour s'installer car il connaissait déjà le territoire et l'offre variée qui y était proposée. Le gérant, en cuisine, accompagné d'une employée en salle, propose un menu du jour renouvelé quotidiennement. La cuisine, faite maison, est élaborée avec des produits locaux (pour le fromage et le poisson). L'Entreptes propose également un plat à emporter le midi sur réservation. Jean-Baptiste TOUZARD a déjà d'autres projets et souhaite adhérer à l'UGC afin de participer à Guer en Fête le 13 juillet prochain.

Ouvert le lundi midi ; les mardi, mercredi, jeudi et vendredi midi et soir ; et le samedi midi

02 97 22 10 41

[www.lentrepote-guer.fr](http://www.lentrepote-guer.fr)

 L'Entreptes Guer



© Tassouman Photography

Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h

07 60 88 12 17

<https://akodo-michel.wixsite.com/inker>

 Akodo Inker  Akodo Inker

## **Akodo Inker,** magasin de tatouage, souffle sa 1<sup>e</sup> bougie.

**Michel AKODO, gérant et artiste tatoueur, a ouvert son magasin de tatouage « Akodo Inker » situé 6 rue aux Roux en février 2022.**

Ingénieur dans la sécurité informatique, Michel AKODO a réalisé une reconversion professionnelle afin de faire de sa passion son métier : le tatouage. Après une formation en dessin en région parisienne, il a ouvert son atelier à domicile sur Redon il y a 3 ans et a exercé dans un shop à Elven. À la suite de cette expérience, il a souhaité se mettre à son compte. Akodo Inker propose en particulier des tatouages noir et blanc et couleurs de type gravure, faune et flore. Il propose également des recouvrements et des flashes. Le gérant tatoue tout le corps à l'exception des parties intimes, les doigts et le crâne. Les retouches, 1 mois après le tatoo, sont gratuites. Les mineurs à partir de 16 ans peuvent être tatoués avec une autorisation parentale papier et physique et une sensibilisation à l'importance de la réflexion. Un contrat est établi pour chaque tatouage avec un questionnaire de santé. À la suite de la séance de tatouage, une fiche de conseils de soin est remise au client. Au sein du magasin, des accessoires artisanaux réalisés par des locaux sont proposés : aquarelles, porte-clés, marionnettes, etc.



## M&NT Solutions

### une deuxième bougie guéroise



Muriel GAUCHET, entourée des collaborateurs Agathe et Théo

**Créée par Muriel et Antoine GAUCHET en 2013 à Carentoir, la société M&NT Solutions a déménagé au 32 rue Claire Fontaine à Guer en 2021.**

La gérante, Muriel GAUCHET, propose son expertise auprès des entreprises en matière d'accompagnement d'équipe. M&NT Solutions s'est ensuite tournée vers l'accompagnement des organisations puis l'accompagnement individuel avec notamment le coaching, la formation à l'agilité et au management, et le bilan de compétences. La société est un organisme de formation reconnu permettant ainsi le financement via les OPCO (OPérateurs de COmpétences). Les formations sont faites sur mesure y compris pour les coachings d'équipe. Muriel GAUCHET a choisi Guer pour installer sa société

en raison de l'opportunité du local disponible situé en centre-ville, la proximité avec la 4 voies et la localisation entre Rennes et Vannes. L'équipe est constituée de 6 collaborateurs : 4 conseillers et 2 employés chargés des parties commerciales, marketing et communication. La société travaille pour des grands comptes au niveau national et souhaite faire bénéficier davantage les entreprises locales de son savoir-faire. En plus de l'accompagnement de structures, Muriel GAUCHET est investie dans l'association Femmes de Bretagne et coordonne les actions locales. Ce réseau rassemble les femmes entrepreneuses et commerçantes. Des rencontres conviviales alternant ateliers et séances de co-développement sont organisées tous les 1<sup>ers</sup> lundis matin de chaque mois et les inscriptions pour les personnes intéressées se font via le site [www.femmesdebretagne.fr](http://www.femmesdebretagne.fr).

Ouvert sur rendez-vous

06 64 69 61 46

[contact@mntsolutions.com](mailto:contact@mntsolutions.com)

<https://mntsolutions.com/>

 : MNT Solutions

## Élégance H&F,

### prêt à porter mixte

Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 17 h.

07 82 38 91 68

  : Élégance H&F



**Depuis le 10 février 2023, Solène DELERUE, gérante, a ouvert un magasin de vêtements pour homme et femme au 25 rue Saint-Gurval : Élégance H&F.**

Solène DELERUE, après 7 ans en tant que conseillère en prêt à porter à domicile et 1 an en tant que responsable boutique, a concrétisé un souhait de longue date : être à son compte et avoir quelque chose à soi. Ouvrir un magasin à Guer s'est fait naturellement : Solène, campénéacoise, est investie dans le milieu associatif local, connaît beaucoup de commerçants et

d'artisans et a eu l'opportunité de trouver un local sur la commune. La gérante a pu bénéficier du dispositif d'aide « nurserie commerciale » mis en place par la Ville de Guer et l'en remercie. Le magasin, après des travaux d'aménagement et de décoration, compte 90 m<sup>2</sup> de surface de vente avec une offre variée et des arrivages toutes les semaines : pour homme et femme, multimarques et toutes tailles (du 34 au 50 pour les femmes et du S au XXL pour les hommes). Solène propose aussi des accessoires tels que sacs, bijoux et ceintures. Elle a des projets plein la tête : organiser des soirées shopping entre copines, faire Relais Colis et proposer de la seconde main.

## Hommage à Jean Blécon (1933-2022)

Le 30 décembre 2022 s'éteignait à la Baule Jean Blécon.



Le 11 avril 2011, Jean Blécon, en bleu, entouré de David Colléaux, Catherine Hellegouarc'h alors adjointe à la Culture, et du Père Roger Blot

Jean était né le 2 janvier 1933, Place du Marché aux Châtaignes (actuelle Place de la Libération) de parents commerçants.

Il décroche son Bac A (philosophie) en 1953, et entre au CNRS en 1966 pour étudier et analyser les sources iconographiques anciennes, pour les transposer et les adapter aux sources actuelles, aussi bien en cartographie qu'en architecture. Curieux et intéressé, **nous lui devons la découverte des peintures de la chapelle de St Étienne en 1957, qui aboutira, après de nombreuses recherches au classement de la chapelle en 1971.**

Discret, ce sont des années entières qu'il va consacrer à étudier Guer, au travers des histoires des familles qu'il aime à tracer, au fil des registres paroissiaux, cadastres, actes notariés anciens, aveux, ... Patiemment, il transcrit, trie, analyse et met en forme de nombreuses fiches-notices sur des rues, des personnes liées à sa commune natale. Ce travail, il le fera aussi pour Rambouillet qu'il affectionnait beaucoup. On ne compte plus le nombre de publications mais aussi de conférences qu'il a donné ou de contributions qu'il a apportées.

**Très doué en dessin, il réalise ou reproduit des plans, des croquis, des aquarelles des divers monuments qu'il étudie. Engagé, il créera avec le Dr Roger Molac et les époux Cahierre « Les Amis des Monuments civils et religieux du Pays de Guer et de ses environs », défendant les monuments en péril, comme la chapelle St Marc qui sera malgré tout détruite en 1982.**



Aquarelle représentant la chapelle St Jean en 1975

**Il nous laisse un travail rare d'érudit, que toute ville nous envie, tant sa qualité est grande.**

**Merci M. Blécon** de nous avoir fait mieux connaître notre territoire et d'avoir égrené les siècles de son histoire, pour la faire partager aux passionnés. Nous souhaitons à sa femme Martine, ses enfants et petits-enfants, sa famille et ses amis nos plus sincères condoléances.

## À la découverte des nouvelles activités Des Mains d'Artistes

Depuis décembre 2022, l'Association Des Mains d'Artistes a entamé une nouvelle dynamique. Un nouveau bureau est en place avec l'ambition de pérenniser les activités actuelles et d'en proposer de nouvelles dès la rentrée de septembre.

Ainsi, à partir du mois de juin, la préinscription sera possible dans l'un des ateliers suivants :

- *Théâtre* (Enfants, Ados, Adultes)
- *Bien-être à travers les techniques théâtrales* (Adultes)
- *Arts plastiques et manuels* (Enfants et Ados)
- *Dessin, peinture* (Adultes)
- *Danse Classique et moderne* (Enfants, Ados, Adultes)
- *Hip-Hop* (en projet)

Dès à présent, reprenez la date du 24 juin qui clôturera l'année en cours par les représentations théâtrales (enfant = 15h30 et adultes = 20h30) et expositions des ateliers dès 10h.

Entrée libre et convivialité au programme : buvette et galette-saucisse de 18h à 20h30.

### Contact

@ associationdmda@gmail.com

f Des mains d'artistes



## Le Selîguer une association fédératrice et solidaire



Créée il y a 10 ans, l'association Selîguer se dynamise et innove pour organiser des animations sources de lien social.

### Qu'est-ce qu'un SEL et comment fonctionne-t'il ?

SEL veut dire «Système d'Echange Local». C'est une association dont les membres échangent entre eux des services, des savoirs et des biens. Tout le monde a un talent et peut rendre service. Les échanges sont mesurés dans une unité, autre que l'argent: les Grains de Sel. Pour certains, le SEL permet de suivre

un cours, de donner un coup de main ou de « vendre » des objets sans toucher à son porte-monnaie. Pour d'autres, le SEL répond à un choix de vie ou encore à un besoin de reconnaissance au sein d'un groupe convivial et amical.

### Quelles actions sont organisées par le Selîguer ?

Françoise PELÉ, présidente du Selîguer depuis 5 ans, travaille avec la quarantaine de familles adhérentes afin de proposer des animations génératrices de lien. Chaque mois, une auberge espagnole à thème est organisée le vendredi ou le samedi permettant de se rencontrer afin de faciliter les échanges ensuite. L'association organise

également des bourses aux plantes, des soirées jeux/ karaoké et participera à la grande braderie du 13 mai. Enfin, le 3<sup>e</sup> marché de la gratuité aura lieu le 18 novembre 2023 à la salle La Gare



### Infos pratiques

<https://seliguer.communityforge.net/>

# Les Cordées de la réussite,

## 14 ans de partenariat avec le lycée Brocéliande.

Depuis 2009, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr s'engage aux côtés des jeunes de la région en prenant part au dispositif des Cordées de la réussite. Parmi ses partenaires historiques, le lycée Brocéliande de Guer.



**Dispositif interministériel, les Cordées de la réussite prônent l'égalité des chances au moyen d'un accompagnement continu et progressif entre élèves-officiers (les « têtes de cordées ») binômés avec des lycéens volontaires (les « encordés »). Il concerne les établissements de voie générale en réseau d'éducation prioritaire, ou de voie technologique et professionnelle.**



Durant les trois années de scolarité au lycée, les binômes participent ensemble à des activités culturelles, mémorielles ou militaires, visant à développer leur esprit d'équipe, l'envie de se dépasser et la confiance en eux.

« Trop souvent, nos lycéens n'envisagent pas de longues études, au mieux un BTS, alors qu'ils ont le potentiel pour aller bien plus loin. En les parrainant avec de jeunes élèves-officiers, ils reprennent progressivement confiance en eux au point de les faire entrer

dans une dynamique de dépassement et de succès. » Michel Helaudais, professeur d'histoire-géographie au lycée Brocéliande.

**Ce partenariat a pour but d'encourager les lycéens à ne pas brider leurs ambitions et à viser les formations d'excellence, quel que soit leur milieu social.**

« Nous gardons le contact avec nos anciens élèves et je note que beaucoup d'entre eux font preuve d'une grande ténacité dans leur parcours d'excellence. Ce partenariat est une réussite. »



de octobre 2022  
à mars 2023

## NAISSANCES

### Octobre 22

- Owen TANCRAY
- Madeleine SIMON

### Novembre 22

- Charlotte ANDRÉ
- Gauthier SORGUES GIORDANA
- Augustin BECEL
- Camille COCHEU

### Décembre 22

- Malo POLLET
- Alba DOLO
- Coraline CHIALE

### Janvier 23

- Marylou SOULAINE
- Arya LE BERT
- Lana BRENOT

## PACS

### Novembre

- Matthieu BERNABÉ et Sabine BOUTARFIF

### Décembre

- Valentin VOY et Agostina LUNA CIRICA

### Janvier

- Kilian PROVOST et Éléa SIGNORELLI
- Ophélie THOMAS et Guillaume SOUDET

### Février

- Anseume LAUNAY et Coralie CHATAIGNER
- Maiwenn COURTEL et Mickaël FRANCOEUR
- Nolwenn TOURBIN et Charly PARDON

### Mars

- Aline GASTON et Alexandre GUILLAUME

## DÉCÈS

### Novembre

- Pierre URSET, 90 ans
- Gilles RICHIER, 79 ans

### Décembre

- Marcel CHALMEL, 90 ans
- Christiane GRANDJEAN née PLAIT, 83 ans
- Patrick ESTEVE, 66 ans
- Chantal RAGUENEL, 76 ans

### Janvier

- Martine MALIN née LE BÉGUEC, 63 ans
- Juliette HAMON née JARNO, 95 ans
- Jean GUENVER, 79 ans
- Philippe COLLÉAUX, 65 ans
- Yves CORIC, 72 ans

### Février

- Blanche BOUSSOT née MALTEAU, 99 ans
- Lucienne HERVÉ née PELVÉ, 99 ans
- Patricia ANATSKY née LAVENANT, 70 ans
- Monique PAGÈZ née BON, 83 ans

### Mars

- Thierry DAHOT, 62 ans
- Ginette GIRONDE née BRIQUEL, 89 ans
- Richard WIKIERA, 88 ans
- Cédric BERTHIER, 41 ans
- Claude GASTAL, 74 ans
- Suzanne SOUFFOY, 95 ans

# OBC mobilité : à la découverte des nouvelles lignes de Bus

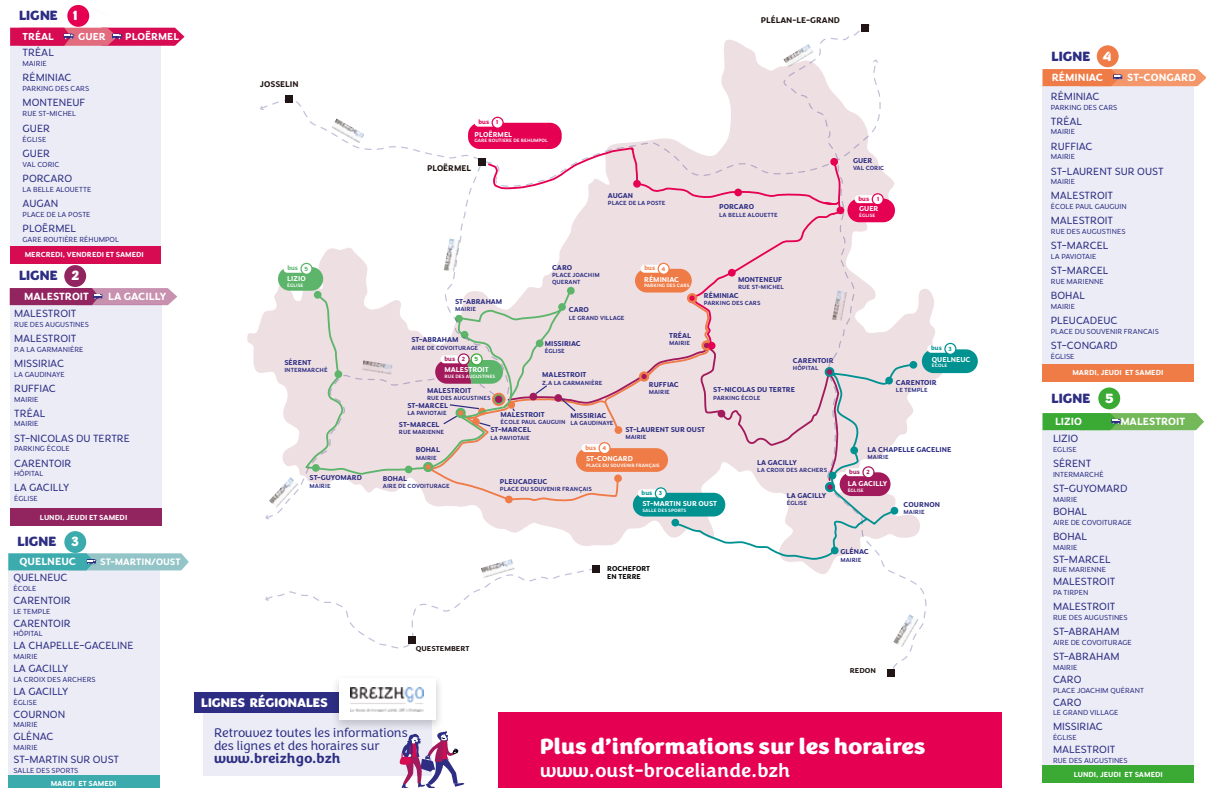
Lors du conseil communautaire d'OBC du 25 février 2021, la compétence mobilité a été adoptée. L'intercommunalité est donc devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire afin d'engager un ambitieux projet qui prend forme en ce début d'année 2023. L'objectif étant de combiner les logiques de proximité et d'accessibilité.

Dans un contexte de défis climatiques et énergétiques, la communauté de communes a réfléchi à une mobilité plus durable sur l'ensemble du territoire et a souhaité agir et accompagner les changements à la fois individuels et collectifs en matière de déplacement. Soucieuse d'offrir à ses habitants une offre de transport la plus diversifiée possible, OBC déploie en 2023 plusieurs modes de transport en s'appuyant sur le trépied Malestroit/Guer/La Gacilly, pôles de centralités.

**Ligne BreizhGo.** Après avoir mis l'accent sur le schéma vélo dès 2019, le 3 janvier 2023 une nouvelle ligne du réseau régional BreizhGo, rejoignant Redon à Plélan (ligne 12), la seule à horaires décalés en Bretagne, a été ouverte au public. Elle traverse les

communes situées à l'Est du territoire. Ainsi, sur la commune de Guer-Coëtquidan, elle remplace et prolonge l'offre proposée par le GoBus. Cette nouvelle ligne, à l'initiative d'OBC, est issue d'une discussion engagée avec la Région, Redon Agglomération et Brocéliande Communauté. Par ailleurs, OBC a entamé des échanges avec la Région, Vannes Agglo et Plœrmel Communauté, autour de la ligne BreizhGo N°4 (Vannes-Plœrmel), située à l'Ouest de la communauté de communes, afin que les temps de trajet, les horaires et arrêts soient les mieux adaptés aux entreprises et aussi à la population.

**Lignes de bus OBC, intracommunautaires.** Nouvelle étape, le 27 février 2023, avec l'ouverture des lignes de Bus OBC et de l'offre de service « Transport à la demande » sur l'ensemble du territoire d'OBC. Toutes les communes sont traversées par l'une des cinq lignes de Bus OBC qui circulent sur deux à trois jours par semaine avec deux à trois aller/retour quotidiens. Toutes ces lignes sont en majorité financées par une contribution des entreprises de plus de 11 salariés, dite versement transport. Ces réseaux de transport sont expérimentaux, ils seront évalués au cours des trois années à venir. Leur pérennisation sera fonction de la fréquentation. Aussi, optons pour de nouvelles habitudes de déplacement !



# Guer pratique

Les élus vous accueillent à l'Hôtel de Ville :

## LE MAIRE : Jean-Luc BLÉHER

Pour toute demande de rendez-vous  
merci de bien vouloir

**téléphoner au 02 97 22 57 06**

(assistante - secrétariat : Séverine PORCHER).

## Mickaëlle PIEL

**1<sup>re</sup> Adjointe en charge des affaires sociales,  
de la communication et des Ressources Humaines,  
du commerce et des affaires générales**

► Vendredi : 15 h - 17 h\*

## Paul RODRIGUEZ

Adjoint Finances, Gestion, Prospective, Affaires Immobilières,  
Commande Publique et Intercommunalité

► Jeudi : 16 h - 18 h\*

## Yvette HOUSSIN

Adjointe Vie Sportive et associative

► Vendredi : 10 h - 12 h\*

## Vincent COWET

Adjoint Politique environnementale, Développement durable,  
Urbanisme, Agriculture et Transition écologique

► Lundi : 9 h - 11 h\*

## Annie SOGORB-MOUTEL

Adjointe Vie Culturelle et Patrimoine

► Mardi : 10 h - 12 h\*

## André PIHÉRY

Adjoint Éducation, Loisirs, Enfance et Jeunesse

► Mardi : 14 h - 16 h\*

## Diavie Ursula AUGÉ

Adjointe Démocratie participative, Réunions de quartier,  
Proximité, NTIC et Citoyenneté

► Mercredi : 9 h - 11 h (semaines impaires)  
et Samedi : 9 h - 11 h (semaines paires) sur rendez-vous\*

## Maurice JOLY

Adjoint Travaux et cadre de Vie, Voirie Bâtiments

\* permanences

« Guer Magazine » est une publication de la municipalité de Guer

- Directeur de publication : Jean-Luc BLÉHER
- Rédaction, Maquette & Publication : Service Communication, Mickaëlle PIEL, 1<sup>re</sup> adjointe en charge de la Communication et les services municipaux
- Mise en Page : Atelier graphique Pauline Poiron
- Photos : Service Communication, Adobe Stock
- Page de Couverture : Adobe stock
- Impression : Imprimerie Pierre - Guer

Magazine tiré à 3 400 exemplaires, imprimé sur du papier Novatech Satin, label FSC, issu de sources responsables.

Contact : Hôtel de ville, BP 36, 56382 Guer cedex - 02 97 22 57 00

Site web : [www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr) / Contact : [contactmairie@ville-guer.fr](mailto:contactmairie@ville-guer.fr)

Remerciements à l'ensemble des adjoints, aux conseillers municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du magazine.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

### Hôtel de Ville

Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h  
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h  
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h  
Samedi : fermée

**02 97 22 57 00**

[contactmairie@ville-guer.fr](mailto:contactmairie@ville-guer.fr)

[www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr)

### Médiathèque

Lundi : 14h - 17h (sauf juillet et août)  
Mardi : 15h - 19h  
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 17h30  
Jeudi : fermée  
Vendredi : 15h - 19h  
Samedi : 10h - 12h et 13h30 - 16h  
Dimanche : fermée

**02 97 22 04 63**

[mediatheque@ville-guer.fr](mailto:mediatheque@ville-guer.fr)

[www.mediatheque.ville-guer.fr](http://www.mediatheque.ville-guer.fr)

### Marché

hebdomadaire le mercredi matin  
et foire le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois

## Guer connecté



Ville de Guer



[villedeguer](https://www.instagram.com/villedeguer)



[@Guer56380](https://twitter.com/Guer56380)



[VilledeGuer](https://www.youtube.com/VilledeGuer)



[www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr)

## Mai

**Samedi 6 mai**

**Eveil musical et corporel Philomèle**

De 10h à 10h45 (0-3 ans) et de 11h à 11h45 (3-5 ans), Médiathèque

**Réunion de quartier  
Guer Campagne**

De 10h à 11h30,  
Centre Culturel Le Belvédère

**Du samedi 6 au samedi 13 mai**

**Bourse aux livres annuelle  
de la Médiathèque**

Aux horaires d'ouverture  
de la Médiathèque

**Lundi 8 mai**

**Cérémonie patriotique Victoire  
1945**

À 12h15, place de l'Hôtel de Ville

**Vendredi 12 mai au lundi 15 mai**

**Jumelage - Venue des Italiens**

**Samedi 13 mai**

**La folie des braderies**

De 10h à 17h, Guer Centre

**Dimanche 14 mai**

**Soirée franco-italienne**

À partir de 18h, Salle La Gare

**Samedi 27 mai**

**Conseil municipal des enfants**

De 10h à 11h45, Hôtel de Ville

**Mercredi 31 mai**

**L'Apozistoire (3 ans ½ - 8 ans)**

Thème : Frères et sœurs

De 10h30 à 11h15, Médiathèque

## Juin

**Vendredi 9 juin**

**Conseil Municipal**

De 18h30, Hôtel de Ville

**Samedi 10 juin**

**Bébé-bouquins (0- 3 ans)**

Thème : La gourmandise  
De 10h30 à 11h15, Médiathèque

**Vendredi 16 juin**

**Cérémonie Enfance et Famille**

De 18h à 19h, Hôtel de Ville

**Dimanche 18 juin**

**Cérémonie patriotique  
Appel du Général de Gaulle**

À 12h15, place de l'Hôtel de Ville

**Mercredi 28 juin**

**Un après-midi au parc**

De 14h à 17h30, Prieuré Saint-Etienne

**Vendredi 30 juin**

**Conseil municipal**

À 18h30, Hôtel de Ville

## Juillet

**Mardi 4 juillet**

**Don du sang**

De 14h30 à 18h30, Salle La Gare

**Jedi 6 juillet**

**Soirée sports**

De 19h à 22h, Complexe sportif  
Saint-Gurval

**Jedi 13 juillet**

**Cérémonie patriotique  
Fête Nationale**

À 19h30, place de l'Hôtel de Ville

**Guer en fête**

À partir de 19h30, Guer centre

## Août

**À partir du mercredi 16 août**

**Championnat du monde militaire  
de rugby**

Bretagne

**Jedi 24 août**

**Soirée sports**

De 19h à 22h, Complexe sportif  
Saint-Gurval

## Septembre

**Jusqu'au dimanche 10 septembre**

**Championnat du monde militaire  
de rugby**

Bretagne

**Vendredi 1<sup>er</sup> septembre**

**Réunion des Présidents**

De 18h30 à 20h, Complexe sportif  
Saint-Gurval

**Samedi 2 septembre**

**Forum des associations**

De 13h30 à 17h30, complexe sportif  
Saint-Gurval

**Cérémonie de récompense  
des bénévoles et sportifs**

À 18h, complexe sportif Saint-Gurval

## CONTACTS

**Ville de Guer**

contactmairie@ville-guer.fr  
02 97 22 57 00

MFT MÉDIATHÈQUE FÉLIX TROCHU  
mediatheque.guer@wanadoo.fr  
02 97 22 04 63

COMITÉ DE JUMELAGE GUER/GRAVEDONA  
guer-gravedona@hotmail.fr

DON DU SANG  
Prendre RDV à l'adresse :  
mon-rdv-donusang.efs.sante.fr